

Jean Coutandier.—C'est ma montre que tu as réchauffée, blagueur !

M. le président.—Témoin, n'interrompez pas, et vous, prévenu, arrivez au fait.

Picot.—Mais j'y suis en plein dans le fait ; je suis arrêté pour avoir sauvé la vie de mon semblable. (*A Coutandier*) Oui, je vous ai sauvé l'existence, ingrat !

M. le président.—Voilà un singulier système de défense, mais continuez.

Picot.—Je me promenais dans la rue Ste. Avoye, et je pensais à mon nouveau système pour la colonisation de l'Algérie, quand j'aperçois un homme qui dormait dans le ruisseau. En ce moment une voiture de... je ne sais comment la qualifier, enfin une de ces voitures qui commencent leur course à onze heures du soir, se dirige vers le dormeur, et elle allait l'écraser quand, au péril de mes jours et de mon linge, je l'arrache à une mort certaine.

M. le président.—C'est très bien, mais ça ne nous explique pas la possession de la montre.

Picot.—Si fait ! dans un premier mouvement de reconnaissance, il m'en a fait hommage.

M. le président.—Pourquoi alors vous sauviez-vous ?

Picot.—Je ne me savais pas, je me dépêchais de rentrer chez moi, parce que passé minuit, mon portier fait payer une amende.

Le tribunal condamne Picot à six mois de prison.

Picot.—Faites donc du bien après ça !

UN ÉTonnant MOUCHEUR ET PRISEUR.

Un tout petit jeune homme monte avec beaucoup de résolution les degrés de la soucière, s'assied d'aplomb sur le banc des prévenus et se passe négligemment les doigts dans les cheveux, pendant que M. le président l'informe qu'on lui impute plusieurs vols commis sur la voie publique.

Des sergents de ville viennent déposer qu'ils ont surpris le jeune prévenu la main dans la poche d'un honnête bourgeois qui s'amusait à regarder les images du boulevard Bonne-Nouvelle.

Le président.—Vous aviez sur vous cinq mouchoirs de poche quand on vous a arrêté.

Le prévenu.—Très vrai, mon président.

Le président.—À quoi bon tous ces mouchoirs ?

Le prévenu.—Absolument destinés à mon usage particulier ; je mouche considérablement. (*On rit.*)

Le président.—Et d'où vous provenaient tous ces mouchoirs ?

Le prévenu.—Je pourrais facilement mentir en disant que je les ai achetés, mais la vérité est que je les ai trouvés.

Le président.—Trouvés, tous à la fois ?

Le prévenu.—Pas tout-à-fait, ç'aurait été avoir trop de bonheur ; le hazard a mieux aimé me servir à plusieurs reprises.

Le président.—Et les tabatières qu'on a trouvées sur vous ?

Le prévenu.—Mon Dieu ! rien que trois, et en bois, encore pour ma consommation quotidienne ; je prise en très grande abondance.

Le président.—Les avez-vous trouvées aussi ces tabatières ?

Le prévenu.—Toujours par le même principe de vérité, je dois déclarer que je les ai achetées à un marchand... qui passait.

Le tribunal condamne cet étonnant moucheur et priseur à six mois de prison.

Prenez donc du tabac après cela !